



# Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2018

## Ordre du jour :

- Élection du président de séance
- Présentation des comptes/rapport du trésorier
- Commentaires du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes
- Rapport d'activité
- questions diverses

## Représentants du bureau :

- Briant Benjamin, Président
- Brun Matthieu, Trésorier
- Mathey Clémentine, Secrétaire

## Président de séance :

- Philippe Loïl

## Documents en Annexe :

- Rapport de trésorerie
- Compte rendu financier
- Rapport d'activité 2016 du président

***- les feuilles d'émargement des présents à l'AG ont été égarées suite à l'assemblée. Les preuves de la quarantaine d'émargements ne seront donc pas archivées. Notons que l'intégralité des votes a été réalisée à l'unanimité des présents (exceptée une abstention sur le report à nouveau) ainsi le nombre de participants ne remettrait pas en cause la validité de l'assemblée générale***

## **Élection du président de séance**

Phillipe Loïl se porte volontaire pour présider la séance. Il est élu à l'unanimité des présents.

## **Rapport du trésorier**

Matthieu Brun présente son rapport.

M. Chenal ex-trésorier de l'AUC, signale que le coût de la maintenance est très largement supérieurs aux coûts supportés dans l'ancien Bâtiment (J).

*Une question est posée sur le coût des avocats et la raison de ces coûts :*

Ils sont liés au départ d'un certain nombre d'agents de l'AUC, et l'administration de l'AUC consulte un cabinet d'avocats afin de monter les dossiers et se prémunir de recours éventuels.

*Pourquoi n'existe-t-il pas d'objectif pour les sandwiches ?*

Ce type de prestation ne correspond pas à un repas et n'est pas subventionné : c'est pourquoi il n'y a pas d'objectif dans la convention.

## **Rapport de Monsieur le commissaire aux comptes**

Les comptes ont été établis par Expert finance et contrôlés par le commissaire aux comptes puisque notre association bénéficie de plus de 153000€ de subventions.

**M. le commissaire au compte indique que les comptes sont certifiés**, car ils représentent une image fidèle et sincère.

## **Approbaton des comptes**

L'approbaton des comptes est soumise au vote.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents.**

Monsieur le commissaire aux compte signale que l'AG doit prendre une résolution sur l'affectation du résultat.

**L'affectation en report à nouveau du résultat est approuvé à l'unanimité moins une absence.**

## **Rapport d'activité**

Lecture du rapport d'activité joint en annexe de ce compte-rendu par Benjamin Briant.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents.**

## **Question diverses**

*Actuellement dans la convention, y a t il des limites de trésorerie à atteindre, et l'IGN comble-t-il si il y a un problème ?*

Non c'est explicitement inscrit dans la convention que l'IGN ne couvrira pas les erreurs de trésorerie.

*La politique de la D2SI risque-t-elle de mettre l'IGN à l'amende à cause du logiciel de caisse et du futur*

### prélèvement à la source sur le logiciel de paie ?

La D2SI propose la sortie de l'AUC du réseau IGN. Associé à un système d'infogérance cela risque de faire des surcoût de 36000€ soit 0,15€ par repas (entre 00,5€ et 0,5€ en fonction de la catégorie). Il faudra en informer les usagers si cela devait arriver.

### Le climat social à l'AUC est-il bon ? Il y a beaucoup de turn-over constaté dans les équipes.

Oui le climat social est bon à l'AUC. Le turn over s'améliore avec l'arrivée du nouveau chef qui à moins recourt à l'interim et essaye de stabiliser les équipes.

### Les portions ont ré-augmenter dans les assiettes.

Le chef y portera attention.

### S'ensuivent des considérations sur l'apprt lipidique trop grand dans l'ensemble des propositions (trop de gras), la disparition du yaourt à 0 %, l'intemporalité des choux et leur sur-représentation dans les propositions.

Ceci étant des appréciations personnelles, elle ne peuvent trouver de réponses en AG.

### La communication semble être un problème à l'AUC : les mélanges ne sont pas suffisamment explicités dans les plats, les salades, les desserts. Il faudrait le dire, et l'écrire.

Cette difficulté à bien été identifiée par le CA, mais les effet en cuisine sont de moindre importance, il nous faut en effet continuer nos efforts et chercher à développer la communication.

### La file d'attente est inorganisée.

Nous n'avons pas de solution pour cela : c'est la structure même de la ligne de self qu'il faudrait revoir, mais ceci aurait un coût trop élevé pour l'AUC : nous dépendons de la conception initiale du bâtiment, pour laquelle l'AUC n'a pas été consultée.

### Serait-il possible d'avoir une tarification « avec » et « sans » viande ?

Ce serait revenir sur le fondement de la tarification de l'AUC et sur la solidité de son modèle économique. La consommation de viande oyu non reste un choix. Si certain estiment en manger trop, d'autres ne peuvent en manger qu'à l'AUC. Les proposition alternatives proposée 2 fois par semaine permettent de se restaurer sans viande 2 fois par semaines avec une proposition spécifique. Le reste du temps on peut trouver légumes, légumineuses et céréale sur l'ensemble du self (entre les entrées et les plats).

## **Clôture de l'AG**

L'AG est clôturée

Le Président de séance

Philippe Loïl

La secrétaire de l'AUC

Clémentine Mathey